



CONTRAT D'ENGAGEMENT : Poulets

Du jeudi 15 octobre 2020 au jeudi 11 mars 2021

Entre : l'adhérent
Nom, prénom :
Adresse :
Tél :
Courriel :

et la productrice
Stéphanie LONGUEVILLE
La fargennerie
24330 – ST PIERRE DE CHIGNAC

Référent : Jean François VIDAL Contact : jfvidal@hotmail.fr

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

Dates des 8 distributions des poulets : 15/10, 05/11, 26/11, 17/12, 07/01, 28/01, 18/02, 11/03

Distribution le jeudi de 18h30 à 19h45 à Boulazac, maison des Associations

	Nombre	Prix	Montant par distribution	Nombre de distributions	Montant total
Poulet d' 1 kg 800 prix au kilo : 10,00 €		18,00 € (dont 0,94 € de TVA)		4 ou 8	
Rillettes 100% poulet 6.00€ les 190g		6.00 € (dont 0.31 € de TVA)		4 ou 8	
				Montant total	

Mode de règlement :

- Nombre de chèques (6 au maximum) :
- Tous les chèques sont établis à l'ordre de Stéphanie LONGUEVILLE et remis à la signature du contrat.
- La régularisation du montant du contrat se fera après la dernière distribution des poulets.

Date et signature de l'agricultrice :

Date et signature de l'adhérent AMAP :

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

<i>Structures</i>	Installation en 2002 comme chef d'exploitation, sur l'exploitation familiale L'intégralité de l'exploitation est labéllisée AB Contrôles réalisés par Qualisud Marmande
<i>Surfaces cultivées</i>	Exploitation sur 20 ha • 7 parcours de volailles répartis sur 1.5 ha Céréales et prairies sur 18 ha et Vergers
<i>Productions</i>	Elevage de Poulet de chair Bio : (Prêt à cuire et quelques conserves) Elevage de pintades, poules et coqs (suivant saisons) Production de mirabelles et pêches de vigne
<i>Commercialisation</i>	Vente directe : à la ferme et réseau local (magasins de producteurs, Amap et associations de paniers, Cantines scolaires, Biocoop Sarlat et Montignac